



Présidence de la République
Ministère chargé du Suivi du PSE



RAPPORT

JOURNEES PORTES OUVERTES AGROPOLE CENTRE

30 juin – 02 Juillet 2022, Kaolack

Pôle Structuration | BOS PSE



Contenu

Table des matières

Contexte et justification	05
Objectif des JPO	06
Déroulement des JPO	06
Cérémonie d'ouverture	08
Synthèse des activités	11
Enseignements et recommandations	20
Clôture JPO	21

Sigles et abréviations

- **ADEPME** : Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises
- **ASEPEX** : Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations
- **BAD** : Banque Africaine de Développement
- **BEI** : Banque Européenne d'Investissement
- **BOS** : Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent
- **CEP** : Cellule d'Exécution du Projet
- **CNIA** : Comité National Interprofessionnel de l'Arachide
- **COPEGA** : Collectif des Producteurs Exportateurs de Graines d'Arachide
- **DER/FJ** : Délégation à l'Entrepreneuriat Rapide des Jeunes et des Femmes
- **DPV** : Direction de la Protection des Végétaux
- **DRDR** : Direction Régionale du Développement Rural
- **ENABEL** : Coopération belge
- **FEPROMAS** : Fédération des Producteurs de Maïs du Sénégal
- **FNDASP** : Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral
- **ISRA** : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
- **ITA** : Institut de Technologies Alimentaires
- **JICA** : Coopération japonaise
- **JPO** : Journées Portes Ouvertes
- **MAER** : Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
- **MCPME** : Ministère du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises
- **MDIPMI** : Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries
- **MSPSE** : Ministre chargé du Suivi du Plan Sénégal Emergent
- **OLAC** : Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC)
- **ONUUDI** : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

- **ORSRE** : Organe de Régulation du Système de Récépissé d'Entrepôt
- **PSE** : Plan Sénégal Emergent
- **PTF** : Partenaires Techniques et Financiers
- **SOCAC** : Société de Coopératives des Acteurs de l'Agropole Centre
- **SONACOS** : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal
- **TPE** : Très Petite Entreprise
- **UE** : Union Européenne

I Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent (PSE), le projet de création d'agropoles intégrées et compétitives a pour ambition de renforcer la valeur ajoutée des produits agricoles et la réduction de la dépendance aux importations de produits agroalimentaires. A cet effet, le Gouvernement du Sénégal compte mettre en place cinq (05) agropoles respectivement au Nord (Saint Louis, Matam et Louga), au Sud (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou), au Centre (Kaolack, Kaffrine, Fatick et Diourbel), à l'Est (Tambacounda, Kédougou) et à l'Ouest (Dakar, Thiès), qui constitueront des moteurs de développement et d'industrialisation régionale à travers notamment l'amélioration de la valeur ajoutée agricole créée au niveau local dans les différentes zones du pays.

Pour ce faire, les interventions portent sur la mise en place de plateformes de transformation agro-alimentaire, d'infrastructures et services partagés et l'organisation des filières agricoles et ce, à l'effet de faire face aux enjeux de création d'emplois et de richesses et de réduction du déficit de la balance commerciale à travers l'import substitution et l'augmentation des exportations. Ces orientations du PSE sont plus que jamais d'actualité au regard du contexte de relance de l'économie sénégalaise post Covid 19 et de la situation géopolitique actuelle.

Dans le cadre de ses missions, le Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Émergent (BOS/ PSE) a conduit le processus de structuration de l'Agropole Centre qui a démarré en Février 2020 avec l'organisation d'un atelier d'orientation stratégique (Pré Lab), ensuite la conduite de l'étude de faisabilité, des roadshows et la tenue de l'atelier intensif de structuration technique et financière, dénommé « LAB » du 16 Novembre au 18 décembre 2020. Ledit atelier a vu la participation de près de 150 personnes, acteurs du secteur de l'agro-industrie, ministères et agences publiques concernés, et institutions de financement.

A l'issue du Lab, les résultats suivants ont été enregistrés :

- Le choix des filières prioritaires de l'Agropole Centre : arachide, céréales et sel ;
- Le choix des lieux d'implantation des modules de l'agropole ;
- La sélection et la maturation de 37 projets privés et 9 projets publics d'accompagnement au renforcement des chaînes de valeur ;
- L'identification des contraintes au développement des chaînes de valeur et les réformes prioritaires à mettre en œuvre ;
- Les infrastructures et services partagés de l'agropole, les besoins en investissements publics et privés, le modèle de gouvernance retenu ainsi que le plan de mise en œuvre détaillé de l'agropole assorti d'un plan de mitigation des risques.

A la suite du Lab, le post Lab a été engagé et a permis de mettre en place un dispositif de suivi des réformes prioritaires ainsi que celui des engagements issus du Lab.

Pour boucler le processus de structuration, le BOS, en partenariat avec le Ministère du Développement industriel et des PMI et avec l'appui de la coopération belge, ENABEL, a organisé les journées portes ouvertes (JPO) de l'Agropole Centre.

II Objectif des JPO

L'objectif des JPO était de partager les résultats du Lab avec les populations locales bénéficiaires et les parties prenantes impliquées de l'Agropole Centre, notamment les opportunités en termes d'investissements et de création d'emplois dans la zone d'intervention du projet. Il s'agissait également de présenter l'approche de l'État du Sénégal en matière de co-construction de projets stratégiques avec le secteur privé et les communautés locales. L'autre but était de permettre aux populations bénéficiaires d'apporter leurs points de vue sur les résultats du Lab, assurant ainsi une pleine appropriation du projet à tous les niveaux.

III Déroulement des JPO

Les Journées portes ouvertes de l'agropole centre se sont tenues du 30 juin au 2 juillet 2022 au « cœur de ville » de Kaolack.

La cérémonie d'ouverture a été co-présidée par M. Abdou Karim Fofana, Ministre en charge du suivi de PSE, et M. Moustapha DIOP, Ministre du Développement industriel et des Petites et Moyennes Industries (MDIPMI) en présence des représentantes de l'UE et de la Coopération belge, du représentant du Maire de Kaolack et du Président de la Société Coopérative des Acteurs de l'Agropole Centre (SOCAC).

Ont pris part aux JPO plus de mille (1000) participants constitués de représentants du secteur privé, des organisations professionnelles, des chambres consulaires, des institutions d'enseignement et de recherche, des institutions financières, des partenaires techniques et financiers et de l'administration publique.

L'organisation des JPO sera marquée par trois temps forts :

01

Des panels scientifiques abordant les thématiques suivantes :

- Le choix des filières prioritaires de l'Agropole Centre arachide, céréales et sel ;
- La mise en œuvre des réformes ;
- L'offre d'infrastructures au sein de l'Agropole centre ;
- Le dispositif d'appui aux TPE/PME ;
- La gouvernance et l'appui à la filière sel.



02

Des expositions déclinées :

- Présentation des résultats à travers des panneaux/affiches mettant en exergue les résultats du processus de structuration et les informations clés du projet ;
- Visites guidées de l'exposition et des stands des autorités et participants, mais surtout les acteurs économiques locaux et la population ;

03

De l'animation avec comme activités :

- Des prestations artistiques (chanteurs et comédiens) résidant dans les quatre régions que polarise l'Agropole Centre ;
- Des démonstrations culinaires.



IV Cérémonie d'ouverture

Allocutions

La première journée a été marquée par l'ouverture d'une cérémonie officielle coprésidée par le ministre chargé du suivi du PSE, M. Abdou Karim Fofana et son homologue en charge du développement industriel et des Petites et Moyennes Industrie (MDIPMI), M. Moustapha Diop.

- Projection d'un film documentaire qui retrace l'historique de la structuration de l'Agropole Centre.
- Mot de bienvenue du Maire de Kaolack, représenté par le Directeur Général du Cœur de Ville de Kaolack, Mbaye NDONG qui a salué la décision de choisir Kaolack pour abriter cet évènement.
- Mots du représentant du Président de la Chambre de Commerce de Kaolack qui a assuré l'engagement de la Chambre de Commerce dans l'accompagnement des autorités pour la transformation structurelle des chaînes de valeurs ciblées par l'agropole centre.
- Mots du président de la SOCAC, M. Ousmane Diakhaté, qui a réaffirmé le soutien des acteurs privés de la SOCAC et a demandé l'appui des partenaires et des autorités dans l'opérationnalisation de leurs projets.
- Mots du représentant résident de l'ONU-DI, M. Christophe Yvetot. Il a salué le dynamisme dont ont fait montre le MDIPMI et le MSPSE. Il s'est réjoui des avancées notées dans les travaux de construction des agropoles, notamment à Adéane et à Mbellacadio. Il estime que l'avènement des agropoles est la concrétisation du partenariat ONU-DI-Etat du Sénégal dans le domaine industriel.
- Mots de la représentante de la Cheffe de la Délégation de l'Union européenne (UE) au Sénégal, qui a réitéré l'engagement de l'UE aux côtés du gouvernement sénégalais dans la mise en œuvre des réformes favorisant un environnement d'affaire propice à l'investissement.
- Mots de la représentante de l'Ambassade de Belgique (Première Conseillère de l'Ambassade de Belgique). Elle s'est félicitée de la dynamique positive et collaborative des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des Agropoles ; elle a réaffirmé l'engagement de la Belgique à accompagner à côté de la team Europe les efforts du gouvernement dans la réalisation de ce projet phare.



4.1 Discours des ministres



Dans son allocution, M. Abdou Karim Fofana s'est réjoui de la forte mobilisation des populations du Sine, du Saloum, du Baol et du Ndoucoumane qui, selon lui, est un signal d'un engagement fort à œuvrer pour un bien commun. « Les agropoles sont une réponse viable et structurante de valorisation des ressources », a indiqué le Ministre. Des remerciements adressés aux différents partenaires :

- Coopération belge (ENABEL),
- Banque Africaine de Développement (BAD),
- Banque Européenne d'Investissement (BEI),
- Union Européenne (UE),
- Coopération japonaise (JICA),
- Coopération italienne
- Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).



- L'Agropole Centre se distingue des autres agropoles en raison de ses filières qui cadrent parfaitement avec les habitudes alimentaires des Sénégalais ;
- La réalisation des objectifs nécessite la participation de tous les acteurs ;
- Sincères remerciements au MSPSE et BOS pour le travail abattu dans la structuration du projet ;
- Remerciements à tous les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et à toutes les populations de Kaolack, Kaffrine, Fatick, et Diourbel pour leur accueil chaleureux.

4.2 Gallery walk et visite des stands



A la suite de la cérémonie officielle, les autorités ont procédé à une visite de la Gallery Walk avec la présentation par M. Khalil Rakhmane Ndiaye, Coordonnateur du Pôle Structuration du BOS, des résultats du Lab Agropole Centre et du processus de structuration adopté par le Bureau Opérationnel de Suivi du PSE.

Cette étape a permis de présenter dans les détails :

- La méthodologie de structuration appliquée au projet de l'Agropole Centre ;
- Les résultats issus de l'atelier intensif de structuration ;
- L'état d'avancement de l'exécution de l'Agropole Centre ;
- Les projets accompagnés dans le LAB.

Suite à la visite de la Gallery Walk, les deux Ministres, accompagnés des Partenaires au développement et d'autres autorités, ont visité les stands des 37 porteurs projets qui ont exposé leurs projets et produits aux visiteurs. L'exposition a été un véritable cadre d'échanges et de discussions entre les autorités et les porteurs de projets qui ont exprimé toute leur gratitude pour l'accompagnement dont ils ont bénéficié de l'Etat.

V Synthèse des activités

Journée 1 Panel 1

Défis de la disponibilité des matières premières : situation de référence de la filière arachide, besoins potentiels en matières premières de l'Agropole Centre pour la filière, mesures d'augmentation de la productivité agricole de la filière arachide.

Objectifs du panel :

Les objectifs du panel étaient de :

- Faire l'état des lieux des stratégies de développement de la filière arachide et résultats;
- Evaluer les enjeux et défis pour le développement soutenu de la filière arachide ;
- Présenter les opportunités et perspectives à travers l'Agropole Centre.

Modérateur :

Khalil Rakhmane Ndiaye, Coordonnateur du Pôle Structuration

Intervenants des panels :

- SONACOS SA : Société nationale de commercialisation des oléagineux du Sénégal
- Comité national interprofessionnel de l'arachide (CNIA)
- Institut de Technologies Alimentaire (ITA),
- Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) de Diourbel
- Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)

Synthèse des interventions des panélistes:

Présentation du Projet Agropole Centre par la Cellule d'exécution du Projets (CEP) de l'Agropole Centre avec un accent mis sur :

- Le contexte du secteur agro-industriel,
- Les ambitions des agropoles,
- Les modalités de financement des agropoles et le dispositif institutionnel du projet,
- Les potentialités et contraintes de la zone centre qui abrite l'Agropole Centre,
- Les impacts attendus de l'Agropole Centre,
- L'état d'avancement des réformes.

Rappel des atouts agricoles de la région de Kaolack :

- Kaolack couvre 535 500 ha, 75% des superficies arables de la région
- 1 million d'habitants
- Cultures émergentes : riz pluvial, bissap, sésame, mil, sorgho et autres céréales
- La région recèle de beaucoup d'industries transformatrices comme SONACOS, COPEOL
- Avoir un financement suffisant permettrait de faire un bon suivi de la production et maximiser la collecte
- Les perspectives d'accompagnement pour l'ensemble des filières agricoles dans la région centre :
- Assurer la disponibilité des matières premières
- Pour toutes les cultures, à part le riz, les rendements sont inférieurs à leur potentiel
- L'ISRA et le MAER ont fait un constat : faiblesse de la base productive (baisse du niveau de fertilité des terres par ex)
- L'impératif d'assurer l'accès aux facteurs de production comme les semences certifiées, les engrais et le matériel agricole
- Besoin de maîtrise de l'eau, d'augmenter le niveau de mécanisation dans les opérations, d'élargir les superficies emblavées, de former les producteurs et de réactualiser les formules d'engrais
- Création d'une dizaine de variétés d'arachide par ISRA
- L'ISRA s'est engagé à produire au moins 45t de prébase par an, puis former les techniciens et producteurs sur la collecte et utilisation des semences
- Pertes post récolte importantes, grandement en partie liée à l'aflatoxine
- Mécanisation : ISRA a un service machiniste qui détermine quelles machines sont adaptées pour quelles variétés, ou pour quels types d'opérations

V Synthèse des activités

Journée 1 Panel 1 (Suite)

Situation de la filière arachidière vue par les acteurs

- 1,6 Million de tonnes d'arachide, mais 1/3 est collecté.
- Nécessité de faire l'état des lieux de la filière arachidière
- Des problèmes à exporter l'arachide
- L'Etat doit faire en sorte que les entreprises comme la SONACOS puissent avoir accès à la production au lieu qu'elle soit principalement exportée
- CNIA invité à jouer son rôle de régulateur, mais pour cela il doit parvenir à assurer son financement

L'apport de l'ITA :

- Approvisionnement en matière premières : relation avec l'ISRA
- ITA est impliqué avec l'ISRA dans l'homologation de nouvelles variétés pour s'assurer que les transformateurs peuvent les utiliser
- Préservation de la production : secteur semi-industriel ou artisanal ne dispose souvent pas de bonnes pratiques de stockage, ce qui entraîne des contaminations et qui impacte la qualité du produit reçu par les transformateurs

Synthèse des échanges :

Les conditions pour que les producteurs puissent bénéficier des apports de l'Agropole :

- Problème de changement climatique, changement de la base et fertilité des sols
- Problèmes de maîtrise de l'eau
- Capacités de trituration des industriels locaux qui ne sont pas suffisantes pour absorber toute la production, ce qui rend l'export plus attractif
- Quelles alternatives aux engrais chimiques ?
- Tant que le défi de la production et la problématique de l'eau ne sont pas relevés, la réussite de l'Agropole n'est pas garantie

Système de récépissé d'entrepôt:

- Le système de récépissé d'entrepôt est un nouvel outil pour le développement économique du pays
- Démarrage avec les produits agricoles au vu de tous les efforts faits par le gouvernement du Sénégal
- Le but est de valoriser les stocks de plusieurs façons, et réduire les pertes post récoltes
- Le système de récépissé permet aux producteurs de stocker et de bénéficier de financement à la banque ; de vendre immédiatement ou de choisir de garder en stock pour de meilleurs prix

Points transverses :

- La région dispose d'un fort potentiel en matière d'eau et l'OLAC travaille sur cette problématique à travers différents projets
- L'agropole est une plateforme d'infrastructure et d'échanges entre les acteurs
- Au niveau local (Task force régionales), national (comités de pilotage), il faut des échanges forts entre les structures pour mutualiser les efforts consentis par chaque structure

Enseignements tirés et recommandations

- La situation de la filière arachidière passée en revue par les acteurs
- Les potentialités agricoles de la zone centre mises en exergues
- Les enjeux et défis du secteur agricole dans la zone centre exposés
- L'impératif de disposer des matières premières
- L'accompagnement des acteurs agricoles dans divers domaines notamment le stockage
- La facilitation aux producteurs afin d'accéder aux semences, au matériel agricole et à l'engrais.

V Synthèse des activités

Journée 1 Panel 2

Réformes de la filière arachide : structuration de la filière, organisation et professionnalisation des producteurs

Objectifs du panel 2 :

Partage des réformes prioritaires retenues comme préalables à la mise en œuvre des agropoles en général et de l'agropole centre en particulier ; Présentation du dispositif de structuration et de suivi des réformes.

Intervenants :

- CNIA
- SONACOS
- COPEOL
- Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral (FNDASP)
- Collectif des producteurs exportateurs de graines d'arachide (COPEGA)

Modérateur:

Dr Alpha SOW, BOS/PSE

Synthèse des panélistes :

- Réformes mutualisées en 3 grands groupes
- L'Agropole est une forme d'industrialisation rurale
- Pour une maîtrise de la productivité, nécessaire d'améliorer l'éducation du nouveau paysan ou producteur par rapport aux mutations climatiques
- Important de bénéficier des meilleures informations climatiques pour maximiser la captation de l'eau de pluie et l'extraction de l'eau des sols
- Urgent de réfléchir sur les réformes pour trouver des alternatives à l'export intensif de la production
- Revoir le fonctionnement des organes comme le CNIA qui doit avoir la capacité de fédérer les acteurs autour de la filière arachidière.
- Travailler sur la conformité du CNIA avec

- la loi agro-sylvo-pastorale 2004 - 2024
- Aller vers la reconnaissance formelle des métiers de l'arachide
- Nécessaire de revoir les textes qui régulent la filière arachidière car obsolètes pour prendre en charge les aspects de structuration et de professionnalisation
- Une interprofession arachide forte et crédible est nécessaire pour faire porter la voix des producteurs
- CNIA n'a pas de représentant direct dans les régions, d'où la nécessité de procéder à sa restructuration
- L'impératif d'avoir des instances de coordination entre les différentes structures
- Demander aux autorités de s'atteler aux synergies entre le secteur industriel et le secteur primaire
- Le BOS ambitionne de renforcer l'assistance aux acteurs de développement, à travers la structuration, le suivi opérationnel, et l'étude d'impacts
- L'importance d'enclencher des réformes dans le secteur productif et le secteur commercial



V Synthèse des activités

Journée 2 Panel 3

Capacités de stockage des différents sites de l'Agropole Centre

Objectifs du panel :

- Evaluer et/ou Partager sur les capacités de stockage existantes ;
- Partager sur les besoins identifiés en termes de stockage de céréales ;
- Réfléchir sur comment résorber le gap actuel et futur à travers une synergie et harmonisation des différents projets/programmes de l'Etat dans la zone centre

Intervenants :

- DRDR Diourbel
- BOS/PSE
- Organe de Régulation du Système de Réception d'Entrepôt (ORSRE)
- Ministère du Commerce et des PME (MCPME)
- Société de Coopératives des Acteurs de l'Agropole Centre (SOCAC)

Synthèse des interventions des panélistes :

- Pertes post récoltes estimées à près de 70% de la production pour un montant évalué à 100 milliards FCFA
- Insuffisance des infrastructures de stockage ; ce qui peut causer un bradage des récoltes
- Augmentation de la production ne suit pas le faible rythme de croissance des capacités de stockage, ce qui crée plus de pertes
- En raison d'un manque d'infrastructures de stockage, les agro-industriels n'ont accès aux matières premières que sur une courte durée
- Beaucoup d'infrastructures de stockages identifiées au Sénégal, dans le centre et sud notamment, destinées à la conservation de la production
- La plupart des infrastructures sont constituées de magasins, absence de logistique ou d'instruments qui permettent de mesurer la qualité de la production
- Infrastructures principalement à la charge des localités, ou créés par des projets
- Seul 10% des infrastructures répondaient

aux normes définies par l'ORSRE

- Certaines infrastructures ont pu être réhabilitées à travers des projets pilote sur l'arachide et l'anacarde
- Depuis 2020, ORSRE a mis en place un modèle économique qui permet une interaction entre tous les acteurs (producteurs, transformateurs, institutions financières)
- Le récépissé d'entrepôt permet aux producteurs d'avoir accès au financement 48h après dépôt du récépissé, à hauteur de 80% de la valeur de la production
- L'autosuffisance ne peut être atteinte sans un bon réseau d'infrastructures de stockage
- La création de stocks de sécurité pour pouvoir consommer sur des années ne peut être faite sans un bon réseau d'infrastructures de stockage
- Le MAER a travaillé sur l'évolution de la typologie des produits à stocker, pour palier au déficit et l'inadéquation des infrastructures disponibles
- La coopération avec les Partenaires techniques et financiers permet au MAER d'augmenter les capacités de stockage
- Pour l'horticulture, il faut des chambres froides
- Les coûts de stockage doivent être abordables pour favoriser leur valorisation par les producteurs
- Le principe de l'Agropole est de développer un hub logistique intégré local qui prend en compte tous les maillons de la chaîne (production, transformation, valorisation)
- L'Agropole permet de mettre en place des infrastructures marchandes qui permettront aux bénéficiaires de développer des activités rentables
- Le maillage des plateformes régionales et départementales permet d'être proche de la production
- La notion de rentabilité guide l'Agropole
- Dans les zones où sont implantées les projets de l'Agropole, les infrastructures existantes doivent être prises en compte
- Il est difficile aujourd'hui de définir les coûts d'accès aux infrastructures de l'Agropole, ces coûts seront déterminés par le business plan du partenaire privé

V Synthèse des activités

Journée 2 Panel 4

Dispositif de l'Agropole Centre pour favoriser l'émergence des Très Petites Entreprises (TPE)

Objectifs du panel :

Faire l'état des lieux du dispositif d'accompagnement des TPE : atouts, contraintes, limites et opportunités.

Intervenants :

- Délégation à l'Entrepreneuriat Rapide des Jeunes et des femmes (DER/FJ)
- Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX)
- Fédération des Producteurs de Maïs du Sénégal (FEPROMAS)
- Coopération belge (ENABEL)

Synthèse des interventions des panélistes :

- La Très petite entreprise (TPE) est définie par rapport à 10-30 millions jusqu'à 500 millions de chiffre d'affaires par an
- 80 000 unités économiques sont concentrées dans la région de Kaolack, mais 10% sont des TPE
- Défi par rapport aux problématiques de la contractualisation (car la majorité travaillent dans le secteur informel)
- D'autres défis à relever : l'écoulement de la production, la disponibilité de local, l'accès à la matière première, l'accès au crédit, au marché, à la technologie et à la main d'œuvre qualifiée
- ENABEL a travaillé sur un groupe d'entreprises qui ont manifesté un intérêt pour l'Agropole, groupe cible de 90 entreprises
- ENABEL est en train de mettre en place un système d'appui à la maturation de projet pour ces entreprises, afin que ces TPE deviennent des PME
- La limite du produit est souvent le packaging et la présentation du produit
- Tous les produits peuvent être exportés suite à l'obtention de la carte
- Besoin de synergies entre les structures de l'Etat, DER, ASEPEX, ADEPME, Chambres de commerce



V Synthèse des activités

Journée 2 Panel 5

Quel dispositif pour améliorer la qualité de la production et promouvoir les produits traditionnels : recherche agricole, guichet unique, centre d'excellence de l'Agropole

Objectif du Panel 5 :

Chercher le meilleur dispositif d'accompagnement de l'Agropole pour améliorer et promouvoir la qualité des produits

Intervenants :

- Direction de la Protection des Végétaux (DPV)
- Institut de Technologies Alimentaires (ITA)
- Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX)
- Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)

Synthèse des interventions des panélistes :

- L'impératif d'augmenter le nombre de variétés et de les vulgariser
- Nécessité de trouver des variétés résistantes à l'aflatoxine, et sur les techniques agricoles pour limiter la contamination par les champignons (pour l'arachide)
- Nécessité de créer des technologies pour limiter la contamination
- La création du centre d'excellence est issue des attentes de l'Etat vers l'ITA pour accompagner les acteurs de l'agropole
- Le centre d'excellence sera un centre de proximité pour accompagner les acteurs sur le terrain en tant qu'antenne de l'ITA
- 4 fonctions du centre d'excellence : génération d'innovations, incubation d'entreprises, formation d'acteurs, mise à disposition de technologie
- Le centre d'excellence offrira également un contrôle de qualité des produits via laboratoire (chimie et microbiologie) installé dans le module central de l'Agropole et qui servira les 4 régions

- Encadrement des Très Petites Entreprises et Petites et Moyennes Entreprises pour un suivi des normes mondiales afin de gérer les risques sanitaires ou phytosanitaires
- La DPV suit 150 PME dans la région de Kaolack
- Délivrance de certificat phytosanitaire pour certifier la qualité



V Synthèse des activités

Journée 3 Panel 6

Problématique de la filière sel

Objectif du panel 6 :

Définir un cadre de gouvernance approprié pour le portage de la filière sel

Participants

- DER / FJ
- Coopérative des acteurs du sel la région de Kaolack
- Coopérative des acteurs du sel de la région de Fatick
- ITA
- MCPME
- FNDASP
- MDIPMI

Synthèse des interventions des panélistes :

- Plusieurs mécanismes de financement de chaînes de valeurs dont nano crédit
- Contraintes de la DER : dispersions et qualité de la production
- Appui aux coopératives et la nécessité de maintenir la production artisanale familiale pour permettre aux producteurs de rester dans leurs zones
- Financement de la transformation à travers le comptoir du sel à Kaolack
- L'Etat est intervenu dans le sel avec une démarche innovante à travers la DER : financement, accès aux crédits, aménagements, etc.
- Le sel, un secteur à fort potentiel de création d'emplois
- Besoin de mécanisation pour exploiter le vrai potentiel de production
- Besoin de pistes de sortie du sel, magasins de stockage qui mettent le sel à l'abri de la pluie
- Contrainte : caractère principalement informel de la production de sel
- Besoin de changer la réglementation pour intégrer les évolutions du secteur et le moderniser
- Adoucir la réglementation pour aider les producteurs

- Appuyer les producteurs pour qu'ils soient conformes aux normes (97% de pureté du sel pour export) et améliorer la qualité nutritionnelle du sel
- Le caractère artisanal du matériel (par exemple transport en charrettes), une des causes de la contamination
- Problématique : non-respect des contrats de la part des industriels
- Solution : ancrage institutionnel, par exemple direction dédiée à la filière sel pour encadrer la filière
- Depuis 1984, l'Etat s'est impliqué dans la filière, permettant les producteurs de s'organiser en GIE, puis en fédération
- Besoin de recensement complet des acteurs de la filière



5.2 Activités culturelles et culinaires



Les JPO de l'Agropole Centre ont été également marquées par l'organisation d'activités culturelles et culinaires avec la prestation d'artistes et comédiens venus des quatre régions (Kaolack, Diourbel, Fatick et Kaffrine). Des séances de démonstration culinaires ont eu également lieu à l'initiative de groupement de femmes de Kaolack mobilisé à l'occasion des Journées.

Le « Mbaxalu saloum » a été choisi comme menu du jour, très apprécié par les autorités, notamment le Directeur Général du BOS, Me El Ousseyni Kane qui a salué la bonne préparation de ce plat à base des trois filières retenus dans l'Agropole Centre à savoir l'arachide, le sel et les céréales.

VI Enseignement & Recommandations



Enseignements tirés des journées portes ouvertes de l'Agropole Centre :

Sur le plan organisationnel :

- Forte adhésion des populations locales
- Implication des acteurs et leaders d'opinion dans les préparatifs
- Missions de sensibilisation et d'informations dans les régions à travers les caravanes

Sur le plan scientifique :

- Pertinence du choix des thèmes et des recommandations
- Forte mobilisation des acteurs
- Augmenter la durée des panels

Sur le plan transverse :

- Animations culturelles et culinaires qui valorisent les terroirs
- Implication des femmes et des jeunes des régions concernées tout au long des activités

Principales recommandations issues des panels :

- Nécessité de sécurisation des matières premières par l'augmentation des productions locales compétitives ;
- Urgence des réformes et besoin de développement des synergies ;
- Professionnalisation des acteurs grâce à un dispositif d'accompagnement financier et non financier ;
- Développement de synergies avec les interventions en cours au niveau de la zone et capitalisation des acquis.

VII Clôture des JPO



Le Directeur Général du Bureau Opérationnel de Suivi du PSE, Me El Ousseyni Kane a présidé la cérémonie de clôture des Journées Portes Ouvertes de l'Agropole Centre, le 2 juillet 2022, à Kaolack en présence des Partenaires au développement, des autorités locales, des porteurs de projets.

Les représentants des différentes délégations des régions se sont réjouis de leur implication dans l'organisation des JPO. Dans la même dynamique, les porteurs de projets, les PTF et les autorités municipales ont magnifié la réussite de la tenue de ces JPO et réitéré leur engagement pour le succès de la mise en œuvre de l'agropole centre.



Dans son mot de clôture, le Directeur Général du BOS, Me El Ousseyni Kane, s'est félicité des résultats et des recommandations issues des panels. Il est revenu sur l'importance des JPO qui ont permis aux acteurs opérant sur toute la chaîne de valeur de la production, de la transformation, de la commercialisation, de pouvoir se retrouver à travers ce cadre propice d'échanges.

Il a invité à œuvrer toutes les parties prenantes à travailler ensemble afin de concrétiser cette importante initiative qu'est l'agropole centre. Il a adressé ses remerciements singuliers aux partenaires qui ont accompagné la tenue de ces JPO.



Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Senegal Emergent

Immeuble Talix
Rue 04, Point E
Dakar, Sénégal

+221 33 829 28 27
www.senegal-emergent.com
info@senegal-emergent.com